

Zenith Eurose Prime by DNCA cherche à améliorer la rentabilité d'un placement patrimonial par une gestion active des actions et obligations de la zone euro. L'objectif du fonds est d'obtenir une performance nette supérieure à l'indice de référence : 20% EURO STOXX 50 et 80% FTSE MTS Global (dividendes et coupons réinvestis).

## Echelle de risques (norme SRI)

Du risque le plus faible... ...au risque le plus élevé



L'indicateur de risque SRI note sur une échelle de 1 à 7 ce produit. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres Fonds. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la durée de placement recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin la durée de placement recommandée.

## CARACTERISTIQUES DE L'OPCVM

<b>Forme juridique :</b>	FCP conforme aux normes européennes
<b>Code ISIN :</b>	FR001400PEJO
<b>Date de création :</b>	01/07/2024
<b>Classification SFDR :</b>	8
<b>Durée de placement recommandé :</b>	3 ans minimum
<b>Domiciliation :</b>	France
<b>Indicateur de référence :</b>	20% EURO STOXX 50 TR 80% FTSE MTS Global TR
<b>Actif net du fonds (M EUR) :</b>	15,1
<b>Valeur liquidative (EUR) :</b>	101,77
<b>Affectation des résultats :</b>	Capitalisation
<b>Société de gestion :</b>	Zenith AM
<b>Délégué de gestion financière :</b>	DNCA FINANCE
<b>Valorisateur :</b>	Société Générale Securities Services
<b>Dépositaire :</b>	Société Générale Securities Services
<b>Minimum d'investissement :</b>	0,001 part
<b>Décimalisé :</b>	millième
<b>Fréquence de valorisation :</b>	Quotidienne
<b>Conditions de souscription et de rachat :</b>	J cut off 11h
<b>Frais de gestion maximum :</b>	Part C : 1,35%TTC
<b>Frais de surperformance :</b>	Néant

**Commission de souscription :** Néant

## Principaux risques

Risque de perte en capital
Risque lié à la gestion discrétionnaire
Risque actions
Risques liés à la détention d'actions de petites capitalisations
Risque lié à la détention de titres spéculatifs
Risque lié à la détention d'obligations convertibles
Risque de taux
Risque de crédit
Risque de change
Risque de contrepartie
Risque de liquidité
Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés
Risque d'inflation

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM (disponibles sur simple demande auprès de Zenith AM) et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif.

Les risques de cet OPCVM sont détaillés dans le prospectus disponible sous le lien suivant :

<https://zenith-am.com/zenith-eurose-prime-by-dnca>

## Description des stratégies utilisées :

Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, visant une faible volatilité de la valeur liquidative, le fonds est investi en actions, obligations et produits monétaires en adaptant le programme d'investissement en fonction de la conjoncture et des anticipations du gérant délégué. L'exposition totale au risque actions peut aller jusqu'à 35% de l'actif et jusqu'à 100% en produits de taux. L'équipe de gestion du délégué cherche à tirer parti au mieux des mouvements sur les titres. La durée du portefeuille est limitée à 7.

La gestion actions privilégie les actions décotées ou les actions de rendement libellées en euro. Le portefeuille actions peut être concentré sur les secteurs jugés les plus décotés.

Pour la part investie en obligations et titres de créance à taux fixe, l'objectif de gestion patrimoniale du fonds le conduit à se porter essentiellement sur des échéances moyennes, c'est-à-dire inférieures à sept ans.

Les investissements réalisés en titres à taux variable – coupons révisés en fonction de l'évolution des taux ou indexés sur l'inflation – échappent en grande partie au risque de hausse du niveau général des taux et peuvent présenter des maturités plus élevées.

Les titres sélectionnés appartiennent aux catégories « Investissement Grade » et « High Yield », telles que définies par les agences de notation internationales, ou notations jugées équivalentes par le délégué. Des achats de titres d'émetteurs classés hors de ces catégories ou n'ayant pas fait l'objet d'une notation sont possibles dans les limites du présent prospectus.

Le gérant délégué choisit d'investir dans des obligations convertibles ou échangeables en actions lorsque cette alternative lui semble techniquement judicieuse par rapport à l'achat en direct de l'action sous-jacente. La sélection du titre respecte les critères de maturité et de solvabilité énoncés ci-dessus.

Le FCP ne peut investir en direct que dans des titres libellés en euro. Toutefois, dans le cadre d'investissement en parts et/ou actions d'OPC détenant des titres libellés en autres devises, le FCP peut être exposé indirectement au risque de

change et de façon marginale. Le FCP pourra également détenir en direct et de façon marginale des titres libellés dans une autre devise que l'euro dans le cadre d'opération sur titres (exemples : détachement de dividende, exercice de droits, échanges de titres). Les titres libellés dans une autre devise que l'euro auront vocation à être cédés dans les meilleurs délais en tenant compte de l'intérêt des porteurs. Le fonds investit principalement au sein de l'Union Européenne, des États-Unis et de la Suisse.

Le délégué de gestion financière a développé une méthodologie propriétaire afin d'intégrer à son processus de des critères d'investissement socialement responsables.

L'univers d'investissement de départ est composé :

(i) d'actions et titres assimilés libellés en euro d'émetteurs des pays européens de grande capitalisation c'est-à-dire supérieure à 1 Milliard d'euros, soit environ 1500 valeurs (les actions et titres assimilés de sociétés dont la capitalisation est comprise entre 100 millions et 1 Milliard d'euros sont limitées à 5% de l'actif net) ;

(ii) de dettes d'entreprises libellées en euro non notés (dans la limite de 20% de l'actif net et émis exclusivement par des émetteurs français), et notés Investment grade ou High Yield, du secteur public ou privé et émis exclusivement par des émetteurs de l'Union Européenne, des États-Unis et de la Suisse et dont la souche initiale est supérieure à 150 M€, soit environ 1500 émetteurs ;

(iii) d'émissions obligataires et titres assimilés, libellés en euro, d'États de l'Union européenne.

Sur la base de l'univers d'investissement de départ filtré suite à des exclusions, le délégué implémente une approche « best in universe » visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier.

Cette approche est basée sur une sélection de titres tenant compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'Entreprise basée sur les critères ESG. Sont sélectionnées, les sociétés dont la notation est supérieure à 2 sur 10 permettant ainsi, de réduire l'univers d'investissement de départ d'au moins 20%. La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon quatre axes à partir des critères ESG :

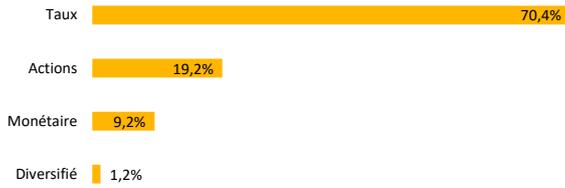
- responsabilité actionnariale (risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management...)
- responsabilité sociale (conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation...)
- responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales...)
- responsabilité environnementale (politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité...).

Chaque thème est pondéré en fonction du secteur de l'entreprise. Une analyse extra-financière est également menée sur les obligations d'États.

L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le fonds ne bénéficie pas du label ISR.

Analyse du Portefeuille

Répartition par classe d'actifs



Sources : Zenith AM - Bloomberg (Performances calculées du 30/08/2024 au 29/09/2024)

Contribution à la performance du mois

Non disponible

10 Premières lignes

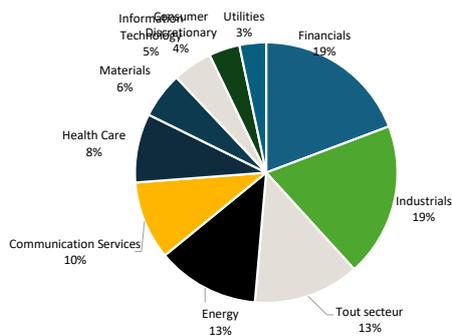
Titres	Poids
SPGBEI 0.65 11/30/27	3,8%
BTPS 1 1/2 05/15/29	3,5%
TotalEnergies	2,4%
Sanofi	1,6%
BNP Paribas	1,6%
CABKSM 6 1/4 02/23/33	1,5%
SABSM 5 1/2 09/08/29	1,4%
COTY 5 3/4 09/15/28	1,4%
KBCBB 4 1/2 06/06/26	1,4%
UBS 2 1/8 10/13/26	1,3%

Contribution mensuelle des sous-jacents

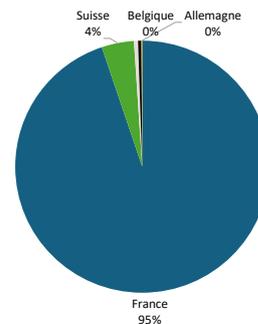
Meilleurs contributeurs	
TotalEnergies	0,06%
Bouygues	0,06%
Euro Bobl Future DEC 2024	0,05%
STMicrolronics	0,05%
Thales SA	0,03%
Moins bons contributeurs	
BTPS 1 1/2 05/15/29	-0,09%
Saint-Gobain	-0,05%
Air liquide SA	-0,05%
Société Générale	-0,04%
Sanofi	-0,03%

Sources : Zenith AM - Bloomberg (Performances calculées du 30/08/2024 au 29/09/2024)

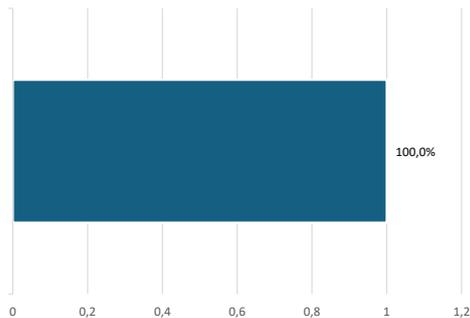
Repartition par secteur (poche action)



Repartition géographique (poche action)



Repartition par notation (poche obligataire)



Repartition géographique (poche obligataire)

